

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214200933-20250904-042-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2025

DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARR. SAINT ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY

Place des Combattants Tel 04 77 73 53 46

Séance du 4 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4septembre à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal: 28/08/2025

Nombre de conseillers en exercice: 14

<u>Présents</u>: BARRIER JA, BOULHOL, GUICHARD P, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, MARAS L, LA MELA P, COTTANCIN B; ALMERTO A

Excusés avec pouvoirs : D'AVERSA M (Pouvoir à BARRIER JA), BONNARD R (Pouvoir à GUICHARD P), VIALLARD (Pouvoir à BOULHOL M)

Absents: FONT F,

Procurations 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants: 13

Secrétaire de Séance : GUICHARD P.

Délibération N° 042/2025 : Tarif livre sur Farnay

Suite à l'édition du livre sur Farnay « Farnay à travers le temps », il est nécessaire de fixer son prix de vente.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente à 25 €

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A l'unanimité,

- Fixe le prix de vente du livre « Farnay à travers le Temps » à 25 €.
- Précise que l'encaissement se fera dans le cadre de la régie de recettes.

Le secrétaire

Publié sur le site internet le 23/10/2025 par Béatrice GOUY Secrétaire générale Farnay, le 08/09/2025 Le Maire

Jean-Alain BARRIER